



MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le mercredi 20 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2000 postes de secrétaires de mairie disponibles

Adoption d'une loi revalorisant un métier essentiel pour nos communes

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Stanislas GUERINI salue l'adoption définitive par le Parlement, ce mercredi 20 décembre, de la loi revalorisant le métier de secrétaire de mairie.

Les secrétaires de mairie représentent un rouage essentiel entre les élus et les citoyens dans nos communes rurales. Représenté à 94% par des femmes, le métier de secrétaire de mairie est garant du service public de proximité. Bras droit des maires ruraux, elles forment avec eux un binôme essentiel dans la vie des communes.

Pourtant, ce métier fait face à un grave manque d'attractivité. Il figure parmi les 12 métiers les plus en tension de recrutement dans la fonction publique territoriale, alors qu'une secrétaire de mairie sur trois partira à la retraite d'ici 10 ans.

La loi adoptée ce jour au Parlement apporte ainsi 4 évolutions conséquentes pour relancer l'attractivité de ce métier :

- La reconnaissance des secrétaires de mairie comme secrétaires générales de mairie et l'inscription de cette fonction dans la loi comme relevant a minima de la catégorie B
- La mise en place d'un plan de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle pour les secrétaires généraux de mairie en catégorie C afin d'intégrer, en dehors de tout quota de promotion, la catégorie B
- Une plus grande ouverture de l'accès à ce métier passionnant, grâce au recrutement de contractuels pour les communes jusqu'à 2000 habitants (contre une limite à 1000 avant) et à la mise en place d'une formation qualifiante pour que des agents de catégorie C se reconvertisent en secrétaire général de mairie de catégorie B
- Des accélérateurs de carrière spécifiques à cette profession qui permettront aux secrétaires générales de mairie de gravir plus rapidement les échelons.

Engagé depuis sa nomination aux côtés des secrétaires de mairie et des élus, le ministre Stanislas GUERINI salue les travaux menés par les parlementaires et soutenus par le Gouvernement, ayant permis l'adoption de cette loi à l'unanimité, au Sénat et à l'Assemblée nationale.

Cette loi et les mesures qu'elle comporte préfigurent les évolutions que le ministre souhaite apporter pour l'ensemble de la fonction publique, dans le cadre d'un projet de loi pour le début d'année 2024 : faire évoluer le statut de la fonction publique, en faciliter l'accès et la mobilité, ou encore mieux valoriser le travail et les compétences.

Retrouvez les offres d'emplois de secrétaires de mairie disponibles sur le site
choisirleservicepublic.gouv.fr/

Contacts presse

Service presse de Stanislas GUERINI
ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
Tél : 01 53 18 42 68 / 42 76
Mél : presse.mtfp@transformation.gouv.fr

